

COMPTE-RENDU

Jeudi 29 janvier 2026

15 PRÉSENTS

■ En présentiel

- Vincent Bady - SYNAVI
- Romain Baret - CGT Spectacle
- Sarah Battegay - SMA
- Louise Besson - stagiaire DRAC ARA
- Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble
- Ubavka Zaric - DRAC ARA
- Marie Coste - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant
- Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

■ En distanciel

- Sophie Chermat - DREETS ARA
- Emmanuel Chow-Chine - Afdas
- Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images
- Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires
- Bertrand Furic - Jazz(s)RA
- Frida Morrone - Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)
- Stéphane Triollet - Syndeac

EXCUSÉE

- Amélie Guillermet - SMA / Grand Bureau
-

ORDRE DU JOUR

TOUR D'ACTUALITÉ	2
RETOUR SUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DU 16/01/26	3
LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL : VALIDATION DU QUESTIONNAIRE & STRATÉGIE DE DIFFUSION	4
> FINALISATION DU QUESTIONNAIRE	4
> DIFFUSION	5
PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	5
ANNEXE : AFDAS - MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE POUR 2026	8
> CRITÈRES 2026	8
> BILAN APPRENTISSAGE 2025 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	9

TOUR D'ACTUALITÉ

Sarah Battegay - SMA : j'ai été nommée à la direction de l'Hydrophone, Scène de musiques actuelles de Lorient, c'est donc ma dernière participation au COREPS. Le SMA nommera prochainement un nouveau représentant pour le GT Emploi Formation.

Suite à la lettre ouverte de l'intersyndicale à Rachida Dati concernant le FONPEPS, la proposition de rendez-vous avec la ministre a été déclinée par l'intersyndicale. Le critère des séries est notamment problématique pour les musiques actuelles, et aura un fort impact sur l'emploi.

Fin de l'expérimentation du Pacte EMMA (fonds ANACT) du SMA, qui visait à questionner et rénover la Qualité de Vie et les Conditions de Travail dans les entreprises de la filière afin de faire face à la crise d'attractivité. 20 structures - dont Coin Coin Productions - y ont participé, et l'Afdas était partenaire. Le processus a été très transformateur, les conclusions seront tirées dans le cadre du Hackaton de clôture le 2 février.

Vincent Bady - SYNAVI : le SYNAVI mène, en lien avec la CGT Spectacle, une démarche dans la perspective des élections municipales : questionnaires adressés aux candidats (hors RN, UDR et Reconquête) à Lyon et Grenoble. Le bilan des réponses reçues sera partagé dans le cadre de conférences de presse dans les deux villes.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : inquiétude concernant le budget de l'Etat, notamment le programme 361 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » du ministère de la Culture et la dotation de l'Etat aux collectivités (DGF).

L'USEP-SV a aussi envoyé un questionnaire (en ligne) aux candidats aux élections municipales, y compris à ceux d'extrême droite. Trouver les contacts dans toutes les villes s'avère problématique.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : pour information, Ariane Naegelen a changé de poste et ne participera donc plus au GT Emploi Formation. Cela vous semble-t-il important que le bureau des licences continue à être représenté ?

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : à l'inverse, est-ce que ça apportait quelque chose à Ariane ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : c'était forcément intéressant mais pas décisif, surtout depuis le changement de fonctionnement des licences. A ce jour, elle n'a pas été remplacée.

Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires : je confirme que l'intersyndicale a refusé le rendez-vous avec la ministre, par contre Christopher Miles, directeur de la Direction générale de la création artistique (DGCA) a organisé une réunion en visio.

Concernant les organismes socio-culturels de nos salariés que sont le CASC-SVP et le FNAS, ils sont contraints de revoir à la baisse leurs conditions de prise en charge suite aux fortes baisses budgétaires, notamment liées à la décision de justice interdisant la prise en compte des critères d'ancienneté pour l'ouverture des droits.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : concernant le FNAS, problématique du mode de redistribution des fonds sociaux pour les grands ensembles. Normalement il faut 12 mois de travail consécutifs mais la moyenne annuelle était jusque-là prise en compte plutôt que la continuité de l'activité. Ça diminue de moitié les droits, les principaux touchés étant les salariés permanents.

Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires : les critères du FNAS ont été entièrement remodelés. Par ailleurs, les syndicats ont demandé un rescrit auprès de l'URSSAF. Les grilles vont être difficiles à lire.

Romain Baret - CGT Spectacle : le nombre de bénéficiaires a doublé depuis janvier.

Sarah Battegay - SMA : il y aura beaucoup de non-recours. Dans une autre période, on aurait été contents que les salariés précaires aient des droits supplémentaires.

Emmanuel Chow-Chine - Afdas : pour rappel, forte consommation des enveloppes financières en 2025, ce qui a conduit à une rupture de budget mi-octobre pour les salariés et les entreprises. Le budget 2026 est en baisse, avec de nouveaux critères (cf. modalités d'intervention financière pour 2026 en annexe).

Les formations VHSS, transition écologique et Agi-Son sont prises en charge hors plafond. Les prestataires sont les mêmes, l'appel d'offre sera relancé en 2026.

Concernant l'enseignement supérieur, les chiffres de l'apprentissage 2025 sont stables.

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : toujours pas connaissance du budget 2026 de France Travail donc je ne sais pas ce que je pourrai faire pour la formation. Il y aura un grand plan sur les métiers de l'écologie.

Bertrand Furic - Jazz(s)RA : on sort de Grand Boucan, événement de la filière des musiques actuelles régionale organisé par Grand Bureau. On observe de plus en plus de demandes de reconversion professionnelle, malgré ça l'enjeu de la formation passe au second plan et les organismes de formation sont invisibilisés. Réflexion en cours sur comment être plus présents, et comment mieux faire connaître notre offre aux partenaires, aux artistes... Proposition de réfléchir ensemble à la visibilité des organismes de formation culture en région ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : comment expliquer cette invisibilisation ? Est-ce nouveau ?

Bertrand Furic - Jazz(s)RA : la formation n'est pas un sujet prioritaire actuellement, la concentration dans le secteur de la formation est rarement évoquée. C'est un sujet microscopique mais qui fait malgré tout partie de l'écosystème.

Stéphane Triollet - Syndeac : c'est ma première participation au GT Emploi Formation, au titre du Syndeac. Je participerai en binôme avec Nadine Makris.

Céline Fuchs - COREPS / Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : je suis disponible pour faire un point avec vous si vous le souhaitez.

Frida Morrone - RNCAP : le RNCAP était aux BIS de Nantes, nous avons pu distribuer notre [étude sur la représentation femmes/hommes dans les festivals de conte](#), qui a été imprimée dans le même format que celle de la Fédération des arts de la rue. Nous réitérons la proposition d'organiser un événement transversal sur l'égalité femmes/hommes dans les programmations.

Concernant les formations proposées par France Travail, est-ce que les prises en charge sont les mêmes dans toutes les régions ? Quelles sont les disciplines du spectacle vivant non prioritaires ? Quid de la prise en charge des frais de déplacement ?

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : les achats collectifs de formation, que chaque région achète, sont ciblés sur les métiers en tension (or il n'y a pas de métier en tension dans le spectacle vivant). Concernant l'accès individuel à l'Aide Individuelle à la Formation (AIF), elle répond à des critères différents sur chaque territoire : en Auvergne-Rhône-Alpes, les métiers prioritaires et en tension. Sur l'agence, le public n'est pas considéré comme prioritaire car souvent déjà très formé.

Frida Morrone - RNCAP : je ne comprends pas pourquoi une agence nationale peut avoir des pratiques régionales.

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : la formation est une compétence décentralisée. Je reste bien sûr disponible si besoin.

Sarah Battegay - SMA : la formation Agi-Son (prévention et sensibilisation aux risques sonores), co-portée avec Formassimo, est hors barème Afdas. Par ailleurs, Coin Coin Productions organise le [Festival Carton Plein](#), dans ce cadre duquel s'est tenue une rencontre sur la liberté de création, en lien avec l'Observatoire des Libertés Associatives (OLA) et l'Observatoire de la Liberté de Création (OLC).

Ubavka Zaric - DRAC ARA : j'en profite pour vous rappeler que Jacqueline Broll et moi sommes référentes pour la DRAC ARA, et que Juliette Mant travaille sur ces questions au sein du ministère, qui a signé une convention avec l'OLC.

RETOUR SUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DU 16/01/26

> TOURS D'ACTUALITÉ

Le tour d'actualité est systématiquement inscrit à l'ordre du jour des réunions. Ce temps est très important, il permet la circulation des informations et les croisements, mais très chronophage et parfois redondant.

Une réflexion est à mener pour, peut-être, le faire évoluer. Quelques pistes :

- > Ne pas le systématiser ?
- > Faire remonter les infos en amont et en confier la synthèse à quelqu'un ?
- > Se retrouver plus tôt et le faire en amont des réunions ?
- > Organiser des réunions en visio entièrement dédiées aux tours d'actualité ?
- > Limiter le temps imparti et donc la durée des interventions ?
- > Constitution de sous-groupes pour faire avancer les chantiers ?

> RENDEZ-VOUS STATUTAIRES 2026

La plénière aura lieu à Clermont-Ferrand, en présentiel :

- Soit fin novembre ou tout début décembre 2026 (les vacances scolaires démarrent le 18/12)
- Soit en janvier après la Route des 20

L'idée est d'allonger le format et d'organiser la journée en 2 temps : le bilan annuel et un temps d'échange thématique. Il faudra organiser la logistique, et notamment le déplacement, en conséquence.

Trois comités de pilotage seront programmés en 2026 (celui de janvier clôturait l'année 2025) : en avril, juillet et septembre-octobre.

> ORIENTATIONS POUR LE GT EMPLOI FORMATION

Propositions d'actions pour 2026 validées.

Questionnaire à destination des salariés du spectacle vivant, dans le cadre de la lutte contre le travail illégal :

- Le nom des structures concernées ne sera pas demandé, ça n'est pas le rôle du COREPS ;
- Questionnement sur la légalité de ce questionnaire et de sa diffusion (dans le respect du règlement général sur la protection des données - RGPD).

Organisation d'une rencontre avec les élus sur le service public de la culture, en octobre 2026 : contribution du GT Emploi Formation ?

Le comité de pilotage propose que le chantier transition écologique soit partagé entre les GT Politiques publiques et Emploi Formation, ce dernier abordant la question sous l'angle de la formation.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL : VALIDATION DU QUESTIONNAIRE & STRATÉGIE DE DIFFUSION

> FINALISATION DU QUESTIONNAIRE

Présentation du questionnaire complété par les textes informatifs :

- **Romain Baret - CGT Spectacle** : il faudrait préciser que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Convention nationale de partenariat de lutte contre le travail illégal au sein du spectacle vivant et enregistré, et rajouter le lien vers la convention.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : quelle est notre légitimité pour poser ces questions ?
- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : c'est une question de forme, on pourrait rajouter une formule du type « démarche d'observation et de compréhension des mécanismes dans les situations de travail illégal », pour expliquer que notre souhait est de décrypter comment ça fonctionne.
- **Ubavka Zaric - DRAC ARA** : il faudrait aussi rajouter que c'est dans le cadre de la préparation d'une convention régionale, qu'on souhaite observer des typologies et pas identifier des structures.

- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : il faut resituer la démarche que nous avons eue avec ce questionnaire : c'est un travail préalable de compréhension des enjeux régionaux avant de se lancer dans une convention régionale.
- **Romain Baret - CGT Spectacle** : concernant l'encart sur le droit du travail, plutôt reprendre la partie de la convention nationale qui en parle.
- **Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble** : ce serait bien de citer les 3 principales conventions collectives du secteur.
- > **Le GT donne mandat à Anne et Romain pour finaliser les textes avec Céline**, la version définitive sera envoyée avec le compte-rendu.
 - o Resituer la démarche en amont du questionnaire : travail préalable de compréhension des enjeux régionaux pour établir une convention régionale, et voir si la région a des spécificités dans la perspective d'une convention régionale.
 - o Réécriture de la phrase introductive, qui en l'état soulève la question de notre légitimité à réaliser cette enquête : préciser les objectifs (observation dans le cadre de l'élaboration d'une convention régionale, volonté de compréhension des mécanismes dans les situations de travail illégal) et rendre la formulation moins injonctive.
- > **Sophie propose de relire le questionnaire pour** :
 - o Clarifier les points qui relèvent des conditions salariales et pas du travail illégal (éventuellement dissocier les 2 questions, mais attention à ne pas faire un questionnaire "fourre-tout") ;
 - o Vérifier l'encart sur le travail illégal.

> DIFFUSION

Romain Baret - CGT Spectacle et **Sébastien Duenas - SUD Culture Solidaires** proposent de diffuser le questionnaire à leurs adhérents.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : il y aura un biais, les personnes qui vont répondre sont syndiquées donc déjà sensibilisées à ces questions.

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : pas de certitude sur le fait que France Travail puisse faire un mailing, par contre on pourra le diffuser sur les réseaux sociaux. On peut aussi avoir les entreprises.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : les organisations d'employeurs peuvent aussi diffuser le questionnaire, en invitant les employeurs à le diffuser auprès de leurs salariés.

Sarah Battegay - SMA : peut-être à voir avec les Congés Spectacle, qui ont la liste des intermittents ?

PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité du temps de travail du 19 juin 2025 (cf. [compte-rendu](#)) avec :

- Mathieu Férey, directeur du CNSMD (Lyon)
- Lisa Marx, responsable du Master Direction de projets culturels, UGA / OPC (Grenoble)
- Philippe Genet, directeur du CEFEDM (Lyon)
- Marion Orlandi, directrice adjointe du CFMI (Bron)
- Mélanie Balp, Responsable du Gaco Arts Lyon 3 (Lyon)
- Virginie De Crozé, directrice des études de l'ENSATT (Lyon)
- Excusé : Master Lyon 2

Objectif : travailler sur l'accompagnement des étudiants dans leur insertion professionnelle et dans une meilleure perception de la réalité du monde du travail.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : suite aux derniers échanges, deux questions se posent :

- Concernant les interventions des syndicats, comment poursuit-on ? Est-ce qu'on essaie d'introduire une information sur les CCN et autres dans les formations ?
- Est-ce qu'on travaille sur un vademécum avant de les revoir ou on les revisite et on avise ?

Ubavka Zaric - DRAC ARA : les étudiants ne s'emparent pas de ces questions, ça n'est pas un enjeu pour eux. Comment les mettre dans la posture de futurs professionnels, d'entrepreneurs de leur vie professionnelle ? Il me semble que l'Agence dispose d'un site dédié avec des fiches pratiques, si c'est toujours le cas pourrait-il être remis en route ?

Vincent Bady - SYNAVI : ce serait intéressant de les approcher quand ils sortent de l'école, en toute fin de formation voire à la sortie, par l'intermédiaire des associations d'anciens élèves peut-être.

Sarah Battegay - SMA : lors de notre échange, il m'a semblé que c'est un sujet qu'ils prennent en compte mais qu'ils sont embêtés par la quantité d'informations à transmettre. Une sensibilisation des responsables d'établissements est peut-être à prévoir, dans le cadre d'une 2^e réunion ? Autre piste de travail possible : la transversalité/coopération entre métiers administratifs, techniques et artistiques, donc entre établissements.

Sur les dispositifs, le vademécum sur le droit du travail existe : peut-être faudrait-il développer un outil de e-learning "management opérationnel" (voir [formation Afdas](#)), mobilisable rapidement et à tout moment.

La question des adéquations entre formations et branches professionnelles est centrale et discutée en Contrat d'objectifs emploi-formation (COEF), d'autant plus que les maquettes des établissements sont figées sur 3 ans.

Marie Coste - Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant : le site www.mesdebutsdanslaculture.fr a été créé en partenariat avec l'ENSATT et l'ENM Lyon, il est actuellement en friche mais peut être mis à jour. C'est un site agrégateur, on épingle des sites et on met des mots-clés dans le moteur de recherche. On peut aussi faire de l'éditorial.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : c'est une super base, il faudrait voir comment on pourrait s'en saisir. Est-ce qu'on peut imaginer y insérer des fiches pratiques, pour que ce soit opérationnel ?

Vincent Bady - SYNAVI : il faudrait proposer aux établissements de partir de cette base et de la retravailler ensemble. Ils ont une responsabilité concernant les étudiants qui sortent de leur école (cf. contrats de professionnalisation de l'Ecole de Saint-Etienne), il faudrait les interroger là-dessus, sur les processus d'insertion qu'ils portent en direct, et comment on pourrait intervenir dans ce cadre-là.

Emmanuel Chow-Chine - Afdas : la frontière entre formation initiale et formation continue c'est l'apprentissage, et on tente de développer l'alternance. Dans le cadre du COEF se pose la question de l'adéquation entre les écoles et nous, et de l'adéquation des parcours avec le monde professionnel. Sarah avait fait remonter ce besoin et les universités sont en attente de retours de professionnels. Les maquettes, sur 3 ans, sont axées sur la transition digitale et le schéma économique.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : le GT était parti des besoins en compétences, et de la mise en danger des étudiants/des artistes immédiatement mis en situation de direction (d'équipe, de structure). Question du management des directions, et du cahier des charges des directions sur la question du bien-être au travail. Ça vaut la peine d'identifier nos besoins en compétences et ce qui manque dans les maquettes pédagogiques. Il y a aussi la question de l'attractivité des métiers. Ce serait bien de ne pas perdre ça de vue, on se le dit quand on parle de souffrance au travail.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : est-ce que les organisations syndicales sont prêtes à faire remonter la question de la formation des dirigeants au Conseil national des professions du spectacle (CNPS) ?

Vincent Bady - SYNAVI : je ne sais pas s'il existe des enquêtes sur ce qu'on attend dans nos métiers.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : en 2021, l'INSAART a réalisé une étude sur l'impact psychologique des conditions d'exercice de l'ensemble des métiers du spectacle vivant et du divertissement : [étude INSAART](#).

Sarah Battegay - SMA : ces questions sont à appréhender à la lumière de la crise sectorielle. La précarisation financière, les questions de censure sont des éléments systémiques qui participent à la dégradation des conditions de travail (responsabilité versus culpabilité).

Par ailleurs, le rapport au travail est très différent selon les générations, il y a une vraie rupture

générationnelle : dialogue sur le travail à engager entre les jeunes professionnels et les structures qui recrutent.

Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble : ce qui ressort c'est de ne pas limiter l'échange à la question de la réglementation :

- Outillage à relire avec eux ;
- Repositionner le champ de nos interventions de manière plus large, et voir comment on peut remettre en œuvre un dialogue avec les jeunes professionnels.

Louise Besson - stagiaire DRAC ARA : je confirme la rupture générationnelle, ma génération a envie de respecter l'équilibre entre temps personnel et temps de travail, c'est un critère qui est pris en compte dans les métiers du spectacle vivant et de la musique notamment.

Sarah Battegay - SMA : ça pose la question de la mixité générationnelle de notre groupe de travail.

Vincent Bady - SYNAVI : ça pose aussi la question d'un espace d'échanges avec les jeunes générations sur la question du travail, mais la question de la gouvernance ne doit pas être oubliée.

Ubavka Zaric - DRAC ARA : ce serait bien d'aller plus loin et d'organiser une journée sur ces sujets.

Emmanuel Chow-Chine - Afdas : vous pouvez consulter l'étude "[Horizon 2035 : Impacts des évolutions socioculturelles sur les secteurs de l'Afdas](#)".

Sabine Danquigny Handel - France Travail Scènes et Images : ce serait bien d'interroger les étudiants sortis il y a 1 ou 2 ans sur ce qui leur a manqué ou leur manque, d'avoir leurs retours.

ANNEXE : AFDAS - MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE POUR 2026

> CRITÈRES 2026

PDC moins de 50 - Entreprises

www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/choisir-le-bon-financement/financement-de-la-formation-pour-les-structures-de-moins-de-50-salaries.html

- Plafonds pour les adhérents
 - 1 100 € HT pour les entreprises de moins de 11 salariés (vs 1400 € 2025)
 - 1 800 € HT pour les entreprises de 11 à 49 salariés (vs 2 100 € 2025)

CONVENTIONNEL SV

www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation/choisir-le-bon-financement/le-financement-de-la-formation-avec-le-fonds-conventionnel-des-branches-professionnelles/spectacle-vivant.html

Plafond par entreprise		
Moins de 11 salariés		1 200 € + 100 % contribution nette (sans être < 1 400 €)
De 11 à 49 salariés		1 200 € + 100 % contribution nette (sans être < 2 000 €)
Plus de 50 salariés		1 200 € + 100 % contribution nette

Règles IDS 2026

www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel/quels-financements.html

Financement hors plafond pour adhérents SV et IDS

Modules de formations pour agir en faveur de la lutte contre les VHSS :

www.afdas.com/entreprise/realiser-des-projets-rh-et-rse/agir-en-faveur-de-la-lutte-contre-les-violences-et-le-harcelement-sexistes-et-sexuels-vhss.html

Modules de formations pour agir en faveur de la transition écologique :

www.afdas.com/entreprise/realiser-des-projets-rh-et-rse/agir-en-faveur-de-la-transition-ecologique.html

Gérer les risques sonores dans les établissements recevant du public (organisme labélisé : CNM et Formassimo) pour les salariés permanents uniquement en hors plafond

Autres dispositifs avec COFINANCEMENT : CPF (compte personnel de formation) et PTP (parcours de transition professionnelle)

Autres Formations certifiantes		
Financement par la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de votre CPF	Co-financement Afdas	En savoir ±
Financement dans votre reconversion dans le cadre de votre PTP - Projet de Transition Professionnelle	Co-financement Afdas	En savoir ±

> BILAN APPRENTISSAGE 2025 EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bilan sur l'Alternance 2025 en Auvergne-Rhône-Alpes et sur la branche du Spectacle, en lien avec les travaux sur la rencontre avec les structures d'enseignement supérieur.

Maintien du nombre de contrat d'apprentissage mise en place en AURA (160 CA 2025 vs 160), mais baisse de -30 coté employeurs du SV 2025 vs 2024.

(Contrats apprentissage visant des niv. 6 et 7) : sur les 160 contrats 2025, 105 visent un niveau 6 et 7. En 2024, c'était 113 sur les 160 contrats, soit 66% des contrats.

A noter en 2025, la création de la branche CREATION EVENEMENT et la bascule de plusieurs employeurs anciennement rattachés au Spectacle (Branche CREATION EVENEMENT IDCC 3252).

	2025					
Étiquettes de lignes	0	<11	<50	<250	>=250	
Audiovisuel	125	126	36	11		298
Spectacle vivant	31	94	25	10		160
Création événement	14	56	28	8	16	122
Exploitation Cinématographique		6	1			7
Distribution de films	4	1				5
Editions		27	9	6		42

Dernière étude prospective de nos observatoires à l'attention de nos branches professionnelles > Horizon 2035 : Impacts des évolutions socioculturelles sur les secteurs de l'Afdas

Quel avenir pour les activités des secteurs de la culture, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement ?

Impacts des évolutions socio-culturelles sur les attentes des publics et les activités des secteurs

<https://observatoires.afdas.com/actualites/horizon-2035-impacts-des-evolutions-socioculturelles-sur-les-secteurs-de-lafdas>

<https://observatoires.afdas.com/sites/default/files/document-ressource/Rapport%20prospectif%20intersectoriel%20Horizon%202035%20Sociovision%20Afdas.pdf>

https://observatoires.afdas.com/sites/default/files/document-ressource/Synthese_Evolutions_socioculturelles_Sociovision.pdf